

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2024

Compte-rendu affiché le : 2 février 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2024

N° 24-01-12

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :

**Décisions du maire –
information du conseil
municipal**

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI – Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Geneviève NIGAY à Gérard ALLANCHE – Marie-Hélène BRUNET à Mireille PAULET – Céline BENNICI à Philippe DENIS.

Membre absent : 0.



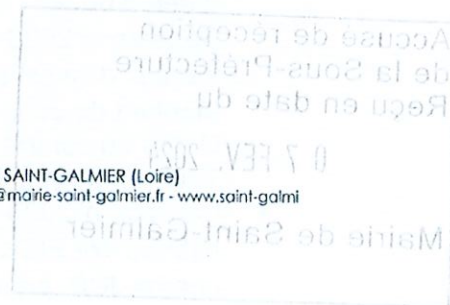
Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

0 7 FEV. 2024

Mairie de Saint-Galmier



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmi



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n°2023-140 – Marché de prestations de service pour l'animation de la structure la Bulle située au Val de Coise avec la société RELAIS 42, pour un prix global et forfaitaire d'un montant s'élevant à 780 000,00 € HT sur 6 ans.
- Décision n°2023-141 – SOCOTEC – Contrat de vérification périodique de sécurité des installations de gaz combustible en ERP pour les bâtiments communaux jusqu'au 31/12/2023.
- Décision n°2023-142 – SARL FINANCIERE JB – Bail dérogatoire pour un bureau situé au 1 Passage du Cloître à Saint-Galmier formé par l'Espace 12 au premier étage du bâtiment, mis à disposition à compter du 15 octobre 2023 pour une durée de 36 mois et pour un loyer fixé à la somme de 598,80 € TTC.
- Décision n°2023-143 – Signature des contrats pour la location d'un véhicule publicitaire : Contrat de location longue durée de véhicule avec la société LOCA JEN pour un minibus 9 places avec marchepied et poignée montoir pour un loyer de 780 € TTC par mois et une charge de 1 700 € HT pour l'aménagement du marchepied, et ce pour une durée de 3 ans et Contrat de régie publicitaire avec la société EIRL JEAN CAROZZI VISIOCOM qui prendra en charge le montant du loyer du véhicule en contrepartie d'encarts publicitaires et ce sur une durée similaire.
- Décision n°2023-144 – DE BOUCHE A OREILLE – Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle « Les Naufragés en Concert » en date du 22 juin 2024 dans le cadre des Estivales du Parc au Parc municipal de Saint-Galmier pour un montant de 3 000 € HT soit 3 165 € TTC.
- Décision n°2023-145 – VOYAGE AU PAYS DES LIVRES – Convention de partenariat 2024 avec le relais petite enfance pour la mise en place d'un projet d'éveil ludique à la lecture pour 3 séances et pour un coût total de 311,76€ TTC.
- Décision n°2023-146 – CRIJ – Convention relative aux relais Eurodesk en région structures labellisées Informations Jeunesse 2024 dans le but de faciliter et encourager la mobilité des jeunes en Europe et à l'international pour une durée de 1 an renouvelable tacitement.
- Décision n°2023-147 – Bail commercial entre la commune et la SARL LCCB représentée par Monsieur Lionel CHAMBON portant sur des locaux à usage de commerce situés sur les parcelles cadastrées BM 91, BM 93 et BM 94 à Saint-Galmier. Local loué pour une durée de 9 ans à compter du 1er octobre 2023, pour un loyer mensuel de 625,00 € HT.
- Décision n°2023-148 – Marché de réhabilitation du Cloître – Aménagement de locaux associatifs Lot n°4 Menuiserie extérieure Bois - Modification de marché n°2 entraînant une augmentation du prix de la tranche n°3 portant le marché au prix de 62 402,88 € HT soit 74 883,46 € TTC.
- Décision n°2023-149 – Mme Emma COLLET – Magasin L'air de rien – Mise à disposition d'un local situé à l'étage inférieur du parking Peyret Lacombe pour une durée d'un an – 50 € / mois.
- Décision n°2023-150 – Offre de financement pour un emprunt bancaire au titre des travaux d'investissement pour l'année 2023.
Montant du contrat de prêt : 865 000,00 EUR
Durée du contrat de prêt : 20 ans et 4 mois
Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,67 %
- Décision n°2023-151 – BUREAU VERITAS – Contrat de vérification périodique d'un hybride NILFISK CITY RANGER, d'un hybride RAVO, d'un chariot YALE et d'un chariot JCB, pour un montant de 360,00 € HT soit 432,00 € TTC.

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

07 FEB 2024

Mairie de Saint-Galmier

- Décision n°2023-152 – Avenant n°1 à la convention d'occupation à titre précaire et révocable avec Badoit – mise à disposition d'un local de stockage à la SAEME jusqu'au 31 décembre 2025.
- Décision n°2023-153 – Avenant n°1 au contrat de prêt à usage avec Badoit – mise à disposition d'un hangar à la commune (Provence en Miniature) jusqu'au 31 décembre 2025.
- Décision n°2024-01 – EPE – Convention de formation professionnelle de 10 séances pour l'analyse des pratiques professionnelles pour le Relais Petite Enfance pour un montant de 265,93 € TTC.
- Décision n°2024-02 – GINGER – Contrat de mission géotechnique de conception G2 phase AVP et PRO pour le projet de construction d'un parking en R+3 maximum pour un montant total de 11 900 € HT soit 14 280 € TTC.
- Décision n°2024-03 – BUREAU VERITAS – Deux contrats de vérification périodique de 6 appareils de levage selon le contrat n° Q-1635874 - 0797300, pour un montant de 540,00 € HT soit 648,00 € TTC et d'appareil de levage, d'accessoires et d'EPI pour l'année 2024 pour un montant global de 1 958,00 € HT soit 2 349,60 € TTC.
- Décision n°2024-04 – BOUYGUES ENERGIES & SERVICES – Contrat de maintenance préventive du système de vidéoprotection de la ville de Saint-Galmier pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2024 pour un montant annuel de 3 200 € HT soit 3 840 € TTC.
- Décision n°2024-05 – ISI FIREWALL BY KOESIO – Contrat de services de conseil et d'ingénierie informatique pour la mise à disposition et la maintenance de Firewalls à la mairie de Saint-Galmier à compter de l'installation des firewalls et pour une durée de 3 ans au prix de 260 € HT mensuel.
- Décision n°2024-06 – SAINT ETIENNE METROPOLE – Plan numérique à l'école, projet de convention de partenariat entre Saint Etienne Métropole et les communes adhérentes de 2023 à 2027.
- Décision n°2024-07 – SOTREC INGENIERIE – Etude pour la réhabilitation du théâtre de verdure Kiosque Badoit Pro/DCE et ACT pour un montant de 6 243,15 € HT soit 7 491,78 € TTC.
- Décision n°2024-09 – GINGER – Mission complémentaire de sondage pour le parking de la ville de Saint-Galmier pour un montant de 5 950 € HT soit 7 140 € TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 05 février 2024.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

07 FEV. 2024

Mairie de Saint-Galmier

